

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 79-132 du 7 Juin 1979

portant nomination du Camarade MEVO Timothée
en qualité de Secrétaire Administratif du
Conseil National de la Révolution.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
VU le décret N°76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement et
le décret N°78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;
VU le décret N°76-46 du 19 Février 1976 déterminant les Services rattachés
à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres
du Gouvernement modifié par le décret N°78-174 du 6 Juillet 1978 ;
VU l'ordonnance N°74-68 du 18 Novembre 1974 portant création, attributions,
composition, organisation et fonctionnement du Conseil National de la
Révolution, du Bureau Politique dudit Conseil, des Conseils Provinciaux,
de District, Communaux et Locaux de la Révolution et l'ordonnance N°75-56
du 14 Août 1975 qui l'a modifiée ;
Sur proposition du Président du Comité Central du Parti de la Révolution Popu-
laire du Bénin ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 Mai 1979,

DECRETE :

ARTICLE 1er -- Le Camarade MEVO Timothée est nommé Secrétaire Administratif
du Conseil National de la Révolution.

ARTICLE 2 -- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction
de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.--

Fait à COTONOU, le 7 Juin 1979

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre des Finances

Isidore AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CC du PRFB 6 MF 5
autres Ministères 14 SGG 4 SPD 2 DPE-DAJL 4
INSAE 2 IGE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI 2
Gde Chanc. 1 DB-DCF-Solde 6 DI 4 Trésor 4
DEP au NFPT 2 Intéressé 1 BCP 1 JORFB 1..

[Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]